



COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE VARAMBON

Séance du 1^{er} mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier du mois de mars à vingt heures, se sont réunis en séance ordinaire les membres du Conseil Municipal, à la Mairie, sous la présidence de Madame Dominique GABASIO, en qualité de Maire.

Etaient présents : Dominique GABASIO, Daniel MARTIN-FERRER, Mireille BESSON, Jean-Claude DURUAL, Christine SORNAY, Vincent ZWISTERS, Michel FLOQUET, Audrey THOME, Patrick CHAFFANEL, Ignace Di Filippo, Henri de BOISSIEU, Anne CHOLVY

Etaient excusés : Elodie MELLET (procuration Christine SORNAY) Dorian DEBOURG (procuration Jean-Claude DURUAL), Yves MOLTON

Date de convocation : 21 Février 2022

Secrétaire de séance : Vincent ZWISTERS

Approbation du compte rendu du conseil du 21 Décembre 2022 : adopté à l'unanimité

Personnel Communal – Présentation Mme le Maire

Absence d'un agent technique : Mr RODET est absent depuis le 13 février et au minimum jusqu'au 13 mars. Afin de ne pas prendre du retard dans le travail tant dans les bâtiments communaux que sur les espaces verts, le contrat de Mr LHERMET a été passé à temps complet pendant la durée de l'arrêt.

TRAVAUX – Présentation Jean Claude Durual

Impasse de l'Hôtel :

Les travaux sont terminés. Un problème de différences de couleurs sur le béton ainsi qu'un manque de finition vers les boîtes aux lettres vont être signalés aux services compétents de la Communauté de Communes qui gèrent les travaux.

Massif vers l'école :

Le massif vers l'école sera repris ainsi que l'enrochement de façon à sécuriser et à mettre en valeur le site. Nous demandons aux familles d'être prudente avec les enfants en attendant la fin des travaux et les plantations.

Terrasse de l'auberge :

La terrasse de l'auberge appartenant à la commune, il a été décidé une restauration complète de celle-ci. Un projet a été déposée auprès des bâtiments de France et nous sommes en attente de leur réponse. Dans l'attente, Mr LHERMET a débuté la préparation de l'armature avant peinture et le démontage des plaques de la toiture pour changement. Il est également proposé de replanter un arbre à proximité pour obtenir un peu d'ombre naturel. Des devis sont en attente et seront présentés au conseil prochainement

Chemin du Port : des travaux de renforcement de la canalisation d'eau potable vont être réalisés par la Société ROUX TP à la demande du Syndicat des Eaux Ain-Veyle-Revermont qui gère notre secteur. Ces travaux concernent le secteur à partir du carrefour de la rue des Rives de l'Ain jusqu'au rétrécissement chemin du Port. La circulation sera alternée. Nous demandons à la population de ralentir sur ce secteur et rappelons que la vitesse est limitée à 30km/h sur toute la traversée du village mais également chemin du Port. Nous regrettons que la population ne respecte pas cette vitesse notamment aux horaires scolaires. La sécurité de tous est en jeu.

Des travaux seront également réalisés par le SIEA et la Société BABOLAT pour l'électrification des sanitaires public sur le parking de la rivière, du local du fleurissement mais également la pose d'une prise pour la mise en place d'un éclairage sur le portique « Bienvenue à Varambon »

FINANCES – Présentation par Mme le Maire

Délibération investissement 2022 :

Le budget primitif 2022 n'est pas encore voté. Il convient de prendre une délibération qui nous permette d'engager le paiement de sommes sur le budget d'investissement à hauteur de 25 % du budget d'investissement 2021 déduction faite des emprunts. Pour l'année 2022 la somme à engager correspond à un montant de 31700 €. Elle servira à payer le solde d'une facture EUROVIA pour 29408.64 € (travaux de la sortie sud), une facture pour la rénovation de l'alarme de l'école ZWISTERS Rénovation pour un montant de 762 € et l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour une annuité de 1354.70 €

Le Conseil Municipal, à la majorité des présents, après en avoir délibéré accepte la proposition de délibération permettant à Mme le Maire d'engager le paiement des factures d'investissement à hauteur de 25 % du budget d'investissement 2021 soit la somme de 31700 €

Etat des indemnités 2021 des élus :

L'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat. Cette information est communiquée à l'ensemble des élus.

Point sur les finances 2021 :

La corrélation entre les budgets de la commune et ceux des finances publiques vient d'être validée. Nous attendons la transmission des comptes administratifs et de gestion pour présentation au conseil. Le budget primitif doit être voté avant le 15 avril 2022.

Informations diverses – Présentation par Mme le Maire

Collectif « Stop au bruit » : une réunion a eu lieu avec des représentants de l'APRR et du Bureau Véritas pour faire le point sur la demande du collectif « Stop au Bruit ». Les échanges ont débouché sur une proposition d'études du bruit avec la pose de 4 sonomètres sur la commune de Varambon et 1 sur la commune d'Ambronay ainsi qu'une station météo. Ces mesures devraient être réalisées courant mars-avril sur 1 durée d'un mois.

Point sur l'éclairage public : Contact a été pris avec le SIEA pour faire un point sur l'éclairage public de la commune et connaître les possibilités de réduction de la pollution lumineuse la nuit ainsi que la réduction des charges financières pour la commune en matière d'électricité ;

Dans un premier temps, il nous a été indiqué que sur les 6 armoires de la commune 2 sont non conforme et notamment 1 celle vers la salle des fêtes avec une non-conformité majeur. Il conviendra de commencer par la mise aux normes de ces 2 armoires. Puis la réflexion devra s'engager sur le choix du passage au LED des luminaires avec possibilité de réduction de la luminosité la nuit. La commune possède 95 points lumineux. Une étude sur les dates d'installations des points lumineux est également à réaliser car en fonction de la date, nous devons prévoir soit le remplacement soit la mise aux normes. Des aides financières sont possibles. Il est proposé de débiter l'étude par l'armoire du village ainsi que des points lumineux qui sont gérés par cette armoire (du cimetière jusqu'au chemin du port en passant par le centre bourg). Concernant le centre bourg, l'étude sera intégrée dans le projet de réaménagement global de ce secteur avec des possibilités d'aides financières plus importantes.

Point sur la fibre optique : un échange avec la société CIRCET, qui conduira les travaux d'installation de la fibre optique sur Varambon, a eu lieu le 25 février 2022. Le choix de l'emplacement de l'armoire fibre optique a été porté vers le local de la chasse (vers l'ancien cimetière à la Magdeleine). Le raccordement de cette armoire à l'artère principale (qui passe par la route neuve) se fera par la montée du château et le chemin de l'ancien cimetière. La pose devrait être réalisée avant l'été.

Certains propriétaires vont recevoir prochainement un courrier avec une convention à signer, dans le cadre de la mise en place de ligne et de boîtiers en façade de leur domicile (comme ce que l'on peut

avoir dans le cadre des lignes téléphoniques). Ce sont de ces emplacements qu'ensuite seront répartis les autres connexions.

Si nous ne pouvons donner une date de mise en service de la fibre sur la commune, nous pouvons affirmer que le dossier avance et que le conseil est vigilant pour suivre cette mise en place. Nous tiendrons la population informée au fur et à mesure des avancées.

Modification de l'installation des réseaux de téléphonie sur le château d'eau : la société BOUYGUES nous informe que des travaux sont engagés pour l'amélioration de la qualité des services de communications téléphoniques. Ces travaux ne comprennent pas d'ajout d'antennes supplémentaires. Il s'agit bien d'une amélioration de la qualité des services existants et d'apporter une nouvelle technologie et d'étendre la zone de couverture afin de rendre accessible les réseaux au plus grand nombre. Le dossier est consultable en mairie.

Préparation des bureaux pour les élections présidentielles et législatives :

Les élections présidentielles ont lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022. Il est rappelé aux élus de leur obligation d'être présent pour la tenue des bureaux de vote qui seront ouverts de 8h à **19h**. Un tableau de permanence est complété par les élus présents.

Comptage circulation : un comptage de la circulation sur la rue des rives de l'Ain sera mis en place par le Département à la demande de la commune. Il sera installé à hauteur de l'école pendant 15 jours début mars. Il procédera au comptage des véhicules légers, des poids lourds ainsi que de la vitesse sur ce secteur. Cela nous permettra de vérifier si le déplacement du panneau d'entrée dans la commune a eu une incidence sur la vitesse dans ce secteur.

En lien avec le SIEA, et ses conseillers numériques, la commune de Varambon mets en place des ateliers numériques pour tous
les lundis après-midi de 15h à 17 tous les 15 jours à partir du 28 mars 2022.

Le premier atelier (nombre de séances à définir en fonction du nombre d'inscrits) sera sur le thème :

**Mes photos sur mon ordinateur, ma tablette ou mon téléphone :
Comment les classer, créer des albums, les imprimer, les retoucher...**

Si vous souhaitez voir d'autres thèmes abordés lors de ces ateliers merci de nous en informer

Merci de vous inscrire auprès de la Mairie

